U. F.S.U.

Déclaration FSU

CSE du 17 septembre 2020

Monsieur le Ministre,

En cette journée d'actions interprofessionnelles unitaire, nous commencerons cette déclaration préalable par vous rappeler la nécessité d'une revalorisation salariale de l'ensemble des personnels de votre ministère.

Ce CSE de rentrée est aussi l'occasion de dresser un premier bilan : non M. le ministre, cette rentrée n'est pas une rentrée comme les autres.

La pandémie de COVID-19 est toujours à l'œuvre, les contaminations repartent à la hausse et les fermetures de classes et d'établissement se multiplient. Vous ne pouvez plus renvoyer la gestion sanitaire et pédagogique des écoles et établissements au local. Cela constitue une source d'inquiétude pour les personnels qui se sentent livrés à eux-mêmes et aucunement épaulés par leur hiérarchie. Au-delà de l'angoisse que génère cette situation, le manque de visibilité sur ce qui pourrait arriver dans les prochaines semaines est préjudiciable à l'ensemble du système éducatif.

Depuis le mois de juin, la FSU et ses syndicats vous ont pourtant alerté sur la nécessité de faire un bilan des périodes de confinement et de dé-confinement afin de préparer au mieux la rentrée dans un contexte de retour en force de la pandémie. Car ce sont bien les personnels qui ont tenu l'école à bout de bras durant cette période et non les annonces contradictoires émanant du ministère. Il faut donc tenir compte de leur expérience. Pourtant, force est de constater que rien n'a été anticipé et qu'aucune adaptation pédagogique n'a été pensée en cas de deuxième vague.

Il semble que vous n'ayez pas pris la mesure de la gravité de la situation. De nombreux jeunes ont déjà été fortement pénalisés par le confinement qui a été un accélérateur des inégalités scolaires. L'enseignement à distance mis en place dans l'urgence sans moyens suffisants n'a pas permis une réelle continuité pédagogique et a pénalisé les élèves les plus fragiles. Malgré le risque d'augmentation du décrochage et des sorties sans qualifications, aucun moyen significatif n'a été mis en œuvre par votre ministère pour prendre en compte cette urgence. L'impréparation de cette rentrée va mettre l'ensemble des personnels en face de difficultés graves, voire insolubles et risque de porter préjudice à l'ensemble des élèves.

Dans ce contexte incertain et difficile, l'école a besoin d'équipes pluri professionnelles complètes et renforcées avec des moyens de fonctionnement qui doivent pouvoir travailler aussi sereinement que possible. Les projets de décentralisation ou d'organisation de type "un service de santé scolaire" qui regrouperaient médecins, infirmier-e-s, assistant-e-s de service social et Psy-EN, sont déconnectés de la réalité de ces métiers et ne répondent pas aux besoins des élèves. La FSU refuse cette nouvelle dégradation du service public.

La FSU vous demande de tout mettre en œuvre pour permettre la poursuite des apprentissages de tous les jeunes scolarisés. Pour cela, il nous semble important de prévoir en urgence des recrutements supplémentaires pour permettre les remplacements de personnels (enseignante-s, vies scolaires, personnels de santé et sociaux, Psy-EN ...) en quatorzaine ou malades et de recruter de nouveaux enseignant-e-s pour permettre de multiplier les groupes à effectifs réduits ou pour pouvoir mettre en œuvre un enseignement à distance pour les élèves qui seraient obliger de rester à la maison. Cela doit passer par l'ouverture, et le réabondement là où elles sont insuffisantes, de toutes les listes complémentaires aux concours de recrutements.

Dans le contexte sanitaire particulier que nous vivons, il faut enfin repenser vos priorités pédagogiques et éducatives. La FSU vous demande encore une fois de prévoir des allégements de programmes pour le second degré, de renoncer aux évaluations standardisées en CP-CE1, en sixième et en seconde ou encore de mettre en pause les dispositifs pédagogiques comme la co-intervention ou le chef d'œuvre en lycée professionnel afin de récupérer des heures d'enseignements et ainsi diminuer la perte d'heure de formation due à la pandémie.

Il faut aussi rassurer les personnels en donnant des consignes claires sur ce qu'ils doivent faire en cas de fermeture d'école ou d'établissement.

Si l'enseignement à distance doit être mis en place, l'ensemble des élèves et des personnels doivent être équipés par leur employeur en matériel informatique, les enseignant-e-s doivent être formé-e-s et accompagné-e-s tout en gardant leur liberté pédagogique.

M. le ministre, les personnels ne peuvent faire semblant de faire comme si tout allait bien et ils ne pourront pas non plus accepter une surcharge de travail comme lors du confinement.

Nous vous demandons de donner du temps aux équipes pour envisager les différents scénarios qui pourraient se mettre en place en cas de mise en place temporaire de « l'école à distance » ou d'une école hybride à effectifs réduits, en fonction de la vigueur de l'épidémie. Cela doit être votre priorité afin d'éviter au maximum que cette pandémie n'ait une fois de plus de graves conséquences sur la réussite des jeunes que nous scolarisons.